

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Bureau	En exercice	Qui ont pris part à la DECISION
42	37	30

PRESENTS	26
POUVOIRS	4
ABSENTS	7

Vote Pour :	28
Vote Contre :	1
Abstention :	1

**BUREAU
SEANCE DU LUNDI 08 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi huit décembre à dix-sept heures, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Bernard EGUILUZ, Nicolas GÉRAUD, Christophe GOURMANEL, Alain GLADE, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs, Sébastien CHARRUYER à Robert CINQ, Marie GRANEL à Bernard MIRAMOND, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-François BAULES, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Isabelle FOUROUX-CADENE, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE

Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS

N°66_2025DB

ACTES : 7.5.3

OBJET DE LA DÉCISION DU BUREAU : 02- Travaux de voirie - Demande de subvention au Fonds de développement territorial (FDT) 2025 - Aide à la voirie d'intérêt local

Exposé des motifs

La Communauté d'agglomération est compétente pour la « création, ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire ». Aussi, des travaux de voirie sont élaborés en concertation entre la Communauté d'agglomération, les communes et les services techniques. Pour certaines communes, ces travaux de voirie peuvent bénéficier du concours financier du Département dans le cadre du Fonds de Développement Territorial au titre de l'aide à la voirie d'intérêt local en référence au tableau de financement prévisionnel ci-dessous.

Tableau de demandes de Fonds de développement Territorial 2025

Canton	Montant des travaux (HT)	Subventions demandées (HT)
Les deux rives	328 271,11 €	147 722,00 €
Vignobles et Bastides	284 600,46 €	128 627,00 €
Portes du Tarn	49 787,24 €	22 404,26 €
Gaillac	7 090,00 €	2 836,00 €
Graulhet	52 953,33 €	22 848,00 €
Carmaux 2	33 888,89 €	14 000,00 €

Le Bureau,

Où cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2025 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment l'article 6.2.1 des statuts Compétence en matière de création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire,

Considérant le programme de travaux de voirie d'intérêt communautaire,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, (Vote contre de Paul BOULVRAIS en son nom, Abstention de Pascale PUIBASSET) :

- **approuve** la demande de subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du Fonds de Développement Territorial au titre de l'Aide à la Voirie d'Intérêt Local (FAVIL) 2025 en référence au tableau de financement ci-dessus,

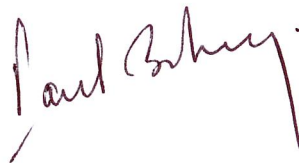
- **autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le 11 DEC. 2025

- publication - mise en ligne
Le 11 DEC. 2025

Et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS




Le Président,
Paul SALVADOR